



Ziglobitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations

Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Langue officielle et représentations sociolinguistiques des enseignants de français des lycées et collèges au Burkina Faso

Sayouba OUEDRAOGO

Université de Ouahigouya (Burkina Faso)

sayoubaouedraogo82@yahoo.com

&

Lallé SOMMA

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

solahenri@yahoo.fr

Résumé : Cette recherche s'inscrit dans le cadre des représentations sociolinguistiques. Elle vise à appréhender les perceptions des acteurs du système éducatif formel notamment les enseignants de français des lycées et collèges sur la dynamique de la langue française. Pour ce faire, nous avons mené des investigations à travers deux établissements d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou afin de recueillir les données sur les représentations à l'égard du français. L'analyse et l'interprétation des données d'enquête nous ont permis de comprendre qu'une frange importante des enquêtés expriment des attitudes positives vis-à-vis du français. Ces opinions favorables sont motivées par les fonctions qu'assume cette langue au Burkina Faso.

Mots-clés : représentation sociolinguistique, dynamique langagière, perception.

Official language and sociolinguistic representations of french teachers in high schools and colleges in Burkina Faso

Abstract : This research falls within the framework of sociolinguistic representations. It aims to understand the perceptions of actors in the formal education system, in particular french teachers in high schools and colleges, on the dynamics of the french language. To do this, we conducted investigations through two post-primary and secondary education establishments in the city of Ouagadougou to collect data on representations of french. The analysis and interpretation of the survey data have enabled us to understand that a large segment of respondents express positive attitudes towards french. These favorables opinions are motivated by the functions assumed by this language in Burkina Faso.

Keywords : sociolinguistic representations, language dynamics, perception.

Introduction

01. Problématique

Au Burkina Faso, il existe une multitude de langues nationales et étrangères avec des statuts variés. Ce multilinguisme résulte de la cohabitation des différentes communautés installées au pays. Le français est présent dans la vie socioéconomique et occupe une place importante dans l'échiquier linguistique national. Selon Ouedraogo (2020, p. 11), à Ouagadougou : « nous observons une diglossie français/langues nationales (moore, dioula, fulfulde, gulmancema, lyelé, san) et français/autres langues étrangères (anglais, arabe). Il existe alors une fluidité dans les rapports entre le français et les autres langues ». Introduit au Burkina Faso par le biais de la colonisation, de nombreux travaux se sont penchés sur la perception des enquêtés à l'égard de cette langue.

Dans l'optique de renforcer ces travaux et au regard de la dynamique des langues, il nous a semblé nécessaire de jeter un regard sur la perception d'un groupe spécifique lettré à savoir les enseignants de français des lycées et collèges. Ils sont acteurs incontournables dans l'enseignement-apprentissage de cette langue et sont chargés de faire acquérir des compétences en expression écrite et orale au niveau du sous-système post-primaire et secondaire au Burkina Faso. De ce fait, quelles perceptions ont les acteurs de l'éducation formelle notamment les acteurs du post-primaire et secondaire burkinabè du français en contexte plurilingue ? Quelles fonctions assument cette langue dans la vie quotidienne ?

Ces interrogations nous ont amené à formuler deux hypothèses qui sont : les enseignants de français des lycées et collèges ont un regard positif vis-à-vis du français. Ces représentations se traduisent par un attachement au statut et aux fonctions de cette langue d'origine étrangère.

Cette étude a pour objectifs d'appréhender, d'une part la perception des acteurs de l'enseignement post-primaire et secondaire burkinabè à l'égard du français à partir de l'analyse des discours épilinguistiques, et d'autre part, de cerner les fonctions qu'assume cette langue dans le contexte burkinabè.

02. Approche théorique

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique des usages et des représentations. Selon H. BOYER (1991, p. 39), la notion de représentation est définie comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Dans le domaine de la linguistique, les représentations sont considérées comme « une catégorie des représentations sociales. ».

Quant à Calvet (1999, p. 14), il définit les représentations comme « ce que les locuteurs disent, pensent des langues qu'ils parlent ou de la façon dont ils les parlent, et de celles que parlent les autres, ou de la façon dont les autres les parlent.»

Autrement dit, les représentations sociolinguistiques désignent l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent ou aux autres langues. Parmi les approches définitionnelles de la notion de représentation, nous retenons celle fournie par Calvet (1999) en ce sens que notre étude s'intéresse à la production des locuteurs, à ce qu'ils pensent de l'usage de ces productions, à la façon dont ils se situent par rapport aux autres locuteurs.

03. *Aspects méthodologiques*

Nos enquêtes de terrain ont touché 30 enseignants de français des lycées et collèges à travers deux établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou à savoir le Lycée Phillippe Zinda KABORE et le Lycée Marien N'GOUABI. La collecte s'est déroulée en février 2022. Soulignons que cette étude est de type qualitatif. C'est pourquoi des entretiens ont été réalisés avec les acteurs concernés afin de recueillir leurs opinions sur le sujet.

Pour faciliter l'exploitation des données, des codes ont été attribués à chaque catégorie de personnes enquêtées. De ce fait, nous avons utilisé le groupe de lettres (EN) pour désigner les enseignants de français des lycées et collèges.

1. **Aperçu sur la place du français à Ouagadougou et au Burkina Faso**

En rappel, le français est introduit au Burkina par le biais de la colonisation. Il a été consacré langue officielle par l'article 35 de la constitution du 02 juin 1991. À cet effet, le français est la langue de la communication, des institutions, des instances administratives et juridiques, des services publics, de la presse et de l'enseignement.

En 1995, A. NAPON affirmait que « le français n'est parlé que par environ 15 à 18% de la population au Burkina Faso ». Il assume une fonction véhiculaire à Ouagadougou, la capitale burkinabè. C'est ainsi que Napon (2005, p. 372) affirme qu' : « en raison du dynamisme de ce groupe, il tient les rênes des affaires à Ouagadougou ».

Plusieurs langues parlées à Ouagadougou ont des statuts et fonctions différents. Ainsi, les langues mooré, dioula et française sont les langues les plus parlées à Ouagadougou. Dans le même sens, Kaboré (2005) y a identifié les principales langues suivantes : « le français (langue officielle), le mooré (langue locale), le dioula (langue véhiculaire inter-ethnique) et les "langues grégaires" »

(langues utilisées principalement en famille) ». Il existe également des langues internationales telles que l'anglais, l'allemand, l'arabe.

Sur le plan national, les locuteurs du français sont estimés à 2,2% de la population selon les données de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD, 2019).

2. Présentation, analyse et interprétation des données d'enquête

2.1. Opinions des enseignants de français des lycées et collèges vis-à-vis de la langue française

Notre travail sur les représentations vise à savoir ce que pensent les enquêtés enseignants de français des lycées et collèges sur le français au Burkina Faso. Il prend appui des opinions, sentiments et jugements faits sur les langues ou les variétés de langue. L'attitude est une réaction positive ou négative envers un objet psychologique. L'opinion est l'expression verbale ou gestuelle de l'attitude. À ce sujet, nous avons formulé la question suivante : Que représente pour vous la langue française ?

Les différentes positions sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau n° 1 : Récapitulation des positions des enseignants sur les langues nationales

Perceptions des informateurs	Nombre	Pourcentage
Perceptions positives	26	86,66%
Perceptions négatives	04	13,33%
Total	30	100%

Source : données du terrain, février 2022

La lecture du tableau montre que les avis des enquêtés enseignants de français des lycées et collèges sont divergents. En effet, l'on note que le choix du français se justifie par des arguments objectif et subjectif. Sur un effectif de trente (30) enseignants de français des lycées et collèges, vingt et six (26) personnes, soit 86,66% d'entre eux sont attachés à la langue française en s'appuyant sur la plus-value sociale de cette langue. En revanche, quatre (04) enquêtés, soit 13,33% ont un regard mitigé vis-à-vis de cette langue. Cette catégorie d'enquêtés justifie leurs positions à travers les arguments suivants :

- Le français, langue de domination coloniale et néocoloniale

Sur quatre (04) avis défavorables, deux (02) personnes pensent que le français est source de domination coloniale et néocoloniale. Leur représentation est fondée sur l'histoire coloniale marquée par l'impérialisme linguistique dans la plupart des Etats francophones africains. De ce fait, ils avancent les raisons suivantes :

EN (12) : « C'est la langue du colonisateur, en même temps une langue de domination, langue d'apprentissage aussi » ;

EN (30) : « La langue française en tant que langue coloniale et néocoloniale ne représente pas beaucoup de choses pour moi » ;

EN (21) : « C'est un signe de la colonisation toujours présente dans notre pays ».

- Langue peu parlée par la population et en perte de vitesse

Deux (02) autres enquêtés enseignants de français des lycées et collèges, estiment que la langue française n'est parlée que par une faible proportion de la population.

EN (13) : « Il se trouve que ce n'est pas toujours le français qui est utilisé dans la vie courante donc recours à nos langues locales ». EN (20) renchérit en déclarant : « Même si le français est la langue de communication à l'école, il est de nos jours en perte de vitesse. »

De ce qui précède, l'on note l'expression d'un sentiment "anti langue française" et cela trouve en partie des explications dans les faits historiques liés au souvenir de la colonisation de nombreux États en Afrique. De plus, les réalités du terrain marquées par une concurrence entre les langues sur le plan international, la prise de conscience d'une jeunesse africaine face aux questions de développement sont des éléments qui militent en faveur du rejet de la langue française.

2.2. Fonctions du français au Burkina Faso

Les discours émis liés aux représentations sociolinguistiques donnent une hiérarchisation des arguments favorables à la langue française. Le tableau suivant donne les proportions des fonctions attribuées à cette langue par les enquêtés.

Tableau n° 2 : Fonctions attribuées au français par les enseignants de français des lycées et collèges

N° d'ordre	Arguments favorables	Nombre d'enquêtés favorables	Pourcentage
01.	Langue de l'enseignement et de l'administration	9	30%
02.	Langue de communication	7	23,33%
03.	Langue officielle	5	16,66%
04.	Langue multidimensionnelle et interculturelle	4	13,33%
05.	Langue de pouvoir, de prestige et d'ouverture au monde	3	10%
06.	Langue esthétique et riche	2	6,66%
	Total	30	100%

Source : données du terrain, février 2022

L'observation du tableau ci-dessus donne une hiérarchisation des arguments favorables à la langue française :

- Langue de l'enseignement et de l'administration

Une catégorie importante d'enquêtés, soit 30% des enquêtés justifient leur position par le fait que la langue française est celle de l'enseignement et de l'administration au Burkina Faso. Selon eux, ces hautes fonctions font d'elle une langue incontournable dans le système éducatif Burkinabè. De même, les correspondances et les échanges dans l'administration se font principalement en français. C'est donc une langue de travail dans l'administration et dans les discours officiels. Les extraits ci-dessous témoignent des représentations positives qu'ont les informateurs de cette langue :

EN (6) : « Un moyen d'expression et un outil d'enseignement » ;

EN (10) : « C'est notre langue d'apprentissage et de travail indispensable ».

En somme, la majorité des enquêtés ont un regard positif sur le français.

- Langue de communication

S'agissant du choix de la langue française comme langue de communication, les enquêtés (EN) ont donné des réponses pragmatiques en ce sens qu'ils pensent qu'avec cette langue, les échanges seront efficaces. Une catégorie d'enseignants de français des lycées et collèges, représentant 23,33% d'enquêtés considèrent que la langue française constitue un outil de communication. Selon leur conception, le français est un canal pour un groupe donné d'entrer en contact avec d'autres interlocuteurs qui n'ont pas forcément la même langue maternelle. Ce qui justifie les déclarations suivantes :

EN (2) : « Elle (la langue française) est la seconde langue parlée après ma langue maternelle. Elle est très importante pour moi pour communiquer avec l'extérieur c'est-à-dire les autres membres de la communauté ».

Un autre EN (22) renchérit : « C'est un moyen, un canal à travers lequel on se communique, on transmet nos pensées ».

De ces arguments, l'on retient que le français est considéré comme une langue véhiculaire. Le recours à la langue française dans la communication permet de dépasser les clivages ethniques afin d'entretenir les liens entre les communautés. La langue constitue donc un "trait d'union" entre les différents groupes ethniques qui composent la société burkinabè. Cette situation est similaire dans de nombreux Etats francophones africains où le français demeure la langue de référence pour les différentes communautés. Toutefois, soulignons que la proportion des personnes analphabètes en langue française est toujours élevée au Burkina Faso malgré les efforts consentis par les autorités en charge de l'éducation pour relever le défi de la scolarisation.

- Langue officielle

Sur trente (30) enseignants de français des lycées et collèges favorables à la langue française, six (06) d'entre eux, soit 16,66% ont une représentation positive à l'égard de cette langue en se référant à son statut de langue officielle au Burkina Faso. Rappelons que ce statut est conféré par la constitution du 02 juin 1991 en son article 35. Cette composante d'informateurs se fondent sur le statut de langue officielle comme prétexte pour son adoption en tant que langue de "référence" dans un contexte multilingue. À cet effet, les énoncés suivants illustrent cet état de fait :

EN (16) : « Je préfère le français parce que c'est la langue officielle » ;

EN (17) : « La langue française est très importante pour moi puisqu'elle est avant tout la langue officielle de mon pays ».

Tout en insistant sur le statut du français au Burkina Faso, cette langue présente une "plus-value" sociale à leurs yeux.

- Langue multidimensionnelle et interculturelle

Cette fonction confère à la langue française une grande importance en ce sens qu'elle assure le relai entre diverses cultures. En effet, sur trente (30) enseignants de français des lycées et collèges favorables à la langue française, soit 13,33% estiment que le français constitue un pont entre la culture occidentale et celle des pays qui l'utilisent comme langue officielle. Dès lors, le français sera enseigné avec les substrats culturels des langues africaines. Au-delà de la fonction de communication, la langue française est un moyen d'expansion d'une culture, d'une civilisation, par ricochet un style de vie. Pour illustrer ce propos, nous avons retenu quelques propos ci-après :

EN (11) : « À travers cette langue, plusieurs ethnies communiquent plus aisément » ;

EN (14) : « Un canal de communication indispensable dans une société polyglotte » ;

De ces opinions, il se dégage que le français permet de surpasser les divergences culturelles pour assurer la communication entre les membres de différentes communautés.

Toutefois, EN (18) pense que « la langue française est un tremplin pour apprendre d'autres langues telles que l'anglais et l'espagnol ». Cette position est défendue par les chercheurs de l'enseignement bilingue qui recommandent de partir toujours de la langue maîtrisée par l'enfant (qui peut être la langue première ou maternelle) pour faire acquérir les compétences dans une langue étrangère à l'enfant.

- Langue de pouvoir, de prestige et d'ouverture au monde

Cette position est défendue par 10% des informateurs pour qui, la maîtrise de la langue française est un atout important dans l'ascension sociale. Après soixante-trois (63) ans d'indépendance, le français n'est toujours pas la langue de la grande majorité de la population c'est-à-dire que cette langue n'est maîtrisée que par une infime partie de la population burkinabè (2,2% de la population). Cette composante de lettrés l'utilise comme pouvoir de décision sur les autres citoyens. L'accès à l'emploi à une certaine échelle sociale est conditionné par l'obtention d'un diplôme qui prouve que son titulaire est apte à occuper ce poste. La conséquence d'une telle situation est la marginalisation d'une partie de la population considérée comme analphabète en langue française. À cet effet, nous avons recueilli les énoncés suivants :

EN (3) : « Elle (la langue française) est un héritage de la colonisation. De ce fait, nous devons la valoriser » ;

EN (1) : « La langue française est très capitale pour nous ».

En somme, la langue française est perçue par cette catégorie d'enquêtés comme une panacée c'est-à-dire celle-là même qui assure une réussite sociale. Par conséquent, certaines personnes à l'image de l'informateur EN (9) suggère une valorisation de cette langue qui reste néanmoins un héritage de la colonisation. Langue de pouvoir, le français est le socle de la domination même si le fait d'être lettré de nos jours ne confère pas forcément une promotion assurée. À ce titre, M. L. SANOGO (2000 : 426) soutient :

Langue de l'administration et de l'administrateur, le français bénéficie d'une représentation favorable. Utilisé à l'écrit pendant la période coloniale jusqu'à nos jours, cette langue est longtemps restée le symbole de l'administration et partant, son usage a toujours procuré un certain pouvoir.

À travers ce passage, nous reconnaissons avec M. L. SANOGO le mérite de la langue française. Toutefois, nous relevons aussi l'émergence de leaders analphabètes à la tête des conseils municipaux au Burkina Faso.

En tant que langue d'ouverture au monde, notons que le français est aussi langue internationale et de travail de l'Organisation des nations unies (ONU). Il est considéré comme langue de progrès et d'ouverture sur la modernité car il véhicule la technologie et favorise les liens économiques avec la métropole et autres nations francophones. À travers cette langue, sont regroupés plusieurs pays qui se reconnaissent par le biais de la francophonie, un rassemblement d'États qui partagent un même patrimoine linguistique. Dans ce sens, nous pouvons illustrer notre argumentaire par les propos suivants :

EN (5) : « Une langue de colonisation, cependant nous permet de comprendre le monde extérieur » ;

EN (7) : « Selon moi, la langue française est comme les autres langues mais qui a une petite particularité le fait qu'elle est beaucoup parlée en Afrique de l'Ouest ».

Au-delà de son caractère étranger lié à l'histoire de son introduction au Burkina Faso, le français demeure une langue appréciée positivement par de nombreux enseignants de français des lycées et collèges car il est une langue de progrès et de technologie.

- Langue esthétique et riche

En plus des fonctions ci-dessus énumérées, 6,66% d'enquêtés estiment que la langue française est une belle langue. Il est plus explicite que les autres langues, et facile à faire passer le message. Certains termes de modernité n'ont pas d'équivalents en langue nationale. C'est l'avis des enquêtés suivants qui affirment en ces termes :

EN (15) : « Le français est une langue soignée ayant des règles, des exigences auxquelles on doit se soumettre » ;

EN (8) : « Le français de mon avis est une belle langue parlée un peu partout dans le monde ».

En définitive, nous retenons qu'une majorité des enquêtés enseignants de français des lycées et collèges, soit 86,66% d'entre eux ont une représentation positive vis-à-vis de cette langue au regard de son caractère pratique et des hautes fonctions qu'elles assument.

1. Discussion des résultats

L'analyse des discours des enquêtés fait ressortir quelques facteurs favorables liés à la représentation positive du français de la part des enseignants de français des lycées et collèges. Il s'agit essentiellement des considérations suivantes :

- le statut ; du fait que le français soit la langue officielle du Burkina Faso ;
- la haute fonction attribuée à cette langue ; le français est une langue véhiculaire utilisé dans les échanges interethniques ;
- marketing, la plupart des enseignants estiment que le français est une langue qui permet les échanges commerciaux ;
- le pouvoir et le prestige, car le français permet une ascension sociale et professionnelle ;
- l'ouverture au monde, car il permet d'entrer en contact avec d'autres cultures ;
- la communication, en ce sens qu'il est un outil de communication quotidienne ;
- l'enseignement et l'administration, parce qu'il est utilisé comme langue de l'enseignement dans le système éducatif et comme langue de travail dans l'administration burkinabè ;
- l'esthétique, parce qu'il est considéré par certains comme une belle langue avec les tournures et figures de style et permet de traduire des réalités que nos langues ne peuvent pas atteindre.

Au regard de ces multiples atouts dont bénéficie le français au Burkina Faso dans un contexte multilingue, l'émergence d'autre langues internationales telles que le chinois, l'anglais, l'arabe risque à long terme de porter un coup dur à cette langue si des actions fortes ne sont pas prises pour son maintien.

Conclusion

La présente réflexion vise à cerner les représentations des enseignants de français à l'égard de la langue française, langue officielle au Burkina Faso. Pour ce faire, nous avons recueilli un corpus de discours des enquêtés et avons soumis à une analyse du contenu. L'approche qualitative d'analyse des données a été privilégiée pour l'analyse. C'est ainsi que nous avons mené des interviews auprès des enseignants de français des lycées et collèges en nous servant de guides d'entretien. Le cadre théorique choisi se fonde sur la sociolinguistique des usages et des représentations afin de savoir ce que les locuteurs pensent des langues qu'ils parlent. En définitive, l'analyse et l'interprétation des données nous ont permis de montrer que les enseignants dans leur majorité ont manifesté une attitude positive à l'égard du français. Ces opinions favorables sont motivées par plusieurs facteurs dont le statut et les hautes fonctions attribuées à cette langue au Burkina Faso.

Références bibliographiques

- BOYER, H. 1991. *Langues en conflit : Etudes sociolinguistiques*, l'Harmattan, Paris, 274p.
- CALVET, L-J. 1999. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette, Littérature, Paris, 290p.
- Institut national de la statistique et de la démographie, (2019), *Rapport d'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2006) au Burkina Faso : la croissance urbaine au Burkina Faso*.
- KABORÉ, Bernard. (2005), *La coexistence du français et des langues nationales en contexte urbain burkinabè : le cas des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso*, Thèse de doctorat unique, Département de linguistique, Université de Ouagadougou, 362p.
- NAPON Abou. 2005. « L'utilisation des expressions théophores en moore sur les enseignes à Ouagadougou », in *Annales de l'Université de Lomé Tome XXV-2005*, série des Lettres et Sciences Humaines, ISSN 1016-9202, Presses de l'université de Lomé, pp. 251-265.
- NAPON Abou. 1995. « Les inscriptions sur les enseignes : un exemple de la gestion de la langue par ses locuteurs », in *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Série A, vol. VII, pp. 1-18
- OUEDRAOGO, Sayouba. 2020. « Enseignes commerciales et motivations du choix du français et des langues nationales à Ouagadougou », in *Collection FLE/FLA*, vol.1, n°2, Kenyatta university, novembre 2020, p. 266-275

SANOGO, Mamadou Lamine. 2000. « Langues et pratiques langagières en pays Toussian : les cas de Djiguera », in *Plurilinguisme urbain*, Acte du colloque de Libreville, Paris, Didier érudition, pp. 419-429.